

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 31 (1985)

Heft: 2

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

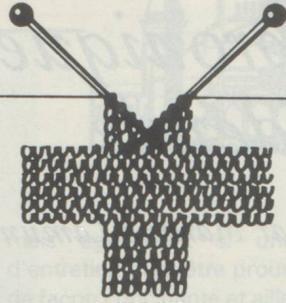
Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

par Danièle Dubacher

Décembre

3. Par une motion, un député au Grand Conseil de Zoug demande l'abolition de toutes taxes sur les vélos. Si l'on favorise les automobilistes qui ont un catalyseur, argumente-t-il, il faudrait en faire de même, sur le plan fiscal, pour les cyclistes qui utilisent le véhicule « le plus écologique ».
4. La « Neue Zürcher Zeitung » publie un rapport secret passé à l'Ouest sur l'état des forêts de Tchécoslovaquie. La situation en Bohême est catastrophique. L'agonie des forêts s'accompagne d'une recrudescence des maladies de la peau, des bronches et d'une augmentation de la mortalité infantile.
5. Election du Président de la Confédération 1985 : Kurt Furgler obtient 177 voix sur 222. Il entamera, l'an prochain, sa troisième présidence.
7. Une délégation du mouvement pour la condition paternelle remet à Berne une pétition munie de plus de 20'000 signatures demandant de mieux protéger les intérêts de l'homme en cas de divorce. Les signataires demandent notamment que la prétention dans le domaine des pensions alimentaires, versées au conjoint divorcé, n'excède pas 5 ans, et que le problème de la garde des enfants soit réglé par l'intervention d'un psychologue professionnel en cas de mésentente dans l'exercice de ce droit.
9. Pour la 382^e fois, les Genevois célèbrent le souvenir de l'Escalade, qui a marqué leur résistance victorieuse aux Savoyards. 500 litres de soupe sont servis à la mémoire de la valeureuse Mère Royaume et de sa marmite bouillante, jetée jadis à la tête des assaillants.
10. En raison des perspectives optimistes sur le marché du travail, le Conseil fédéral décide de ne pas élever une nouvelle fois le nombre maximum des indemnités journalières de chômage qui reste fixé à 250.
12. Inauguration à Morat de l'Institut du fédéralisme de l'Université de Fribourg. Cette ouverture coïncide avec la tenue d'une conférence internationale sur la décentralisation territoriale. Ce nouvel institut s'efforcera d'approfondir les connaissances scientifiques autour du fédéralisme.
12. La Fondation CH-91 voit le jour à Schwyz. Les représentants de la Confédération et de tous les cantons de Suisse centrale — à l'exception de Lucerne — signent l'acte authentique de constitution d'une fondation qui aura comme tâche d'organiser les manifestations prévues à l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération en 1991.
21. Il ressort du rapport « pollution de l'air en 1983 » publié par l'Office fédéral de la Protection de l'environnement,



que la pollution de l'air mesurée dans le centre des villes dépasse parfois nettement les valeurs considérées comme inoffensives. Les mesures montrent également que la pollution par l'ozone, issue de la transformation chimique de polluants primaires, se manifeste aussi dans les régions considérées jusqu'ici comme peu polluées.

28. Une enquête du quotidien « 24 heures » nous apprend que l'épargne, vertu helvétique par excellence, est sur le déclin. Alors que l'épargne globale représentait 31 % du PNB au début des années 70, elle n'atteignait que 27 % en 1983. La sécurité sociale obligatoire et les délices de la consommation y seraient pour beaucoup.

Janvier

1. Allocution de Nouvel-An du Président de la Confédération pour 1985. M. Kurt Furgler estime qu'il importe aujourd'hui de faire preuve de solidarité confédérale et que les jeunes, surtout par leurs idées et leur foi en l'avenir, peuvent y contribuer.
6. Le Cartel suisse des associations de jeunesse s'étonne de la « timidité du soutien de la Confédération au bon déroulement de l'Année de la jeunesse suisse ». Les représentants des jeunes demandent un projet de loi pour la promotion des activités de jeunesse et une aide fédérale pour les tâches et manifestations liées à l'Année internationale de la jeunesse.
7. Afin de mieux apprendre à défendre notre espace aérien, 23 de nos pilotes militaires, emmenant 6 avions Tiger et 6 Mirage, ont participé jusqu'au 18 janvier à des exercices de combat aérien en Sardaigne.
7. Pour la première fois dans les annales valaisannes, certaines pistes de ski, notamment celles du Petit-Cervin au-dessus de Zermatt doivent être fermées à cause du froid. Se casser la jambe par - 30° peut conduire à la mort (on est gelé avant que les secouristes ne soient arrivés). Les skieurs n'ont plus qu'à redescendre en plaine où le froid fait quand même des heureux puisque l'on peut patiner sur plusieurs lacs.
8. L'Office fédéral de la statistique souligne qu'à fin septembre 1984, la Suisse comptait 3,119 millions de véhicules à moteur en circulation, ce qui fait presque un véhicule pour deux habitants. La Suisse a le deuxième plus fort taux de motorisation en Europe, juste derrière la RFA.